

L'APPAREIL REPRODUCTEUR DE LA FEMME

Définition :

L'appareil génital féminin est constitué de :

- 2 glandes : les ovaires ;
- 2 trompes utérines ;
- L'utérus ;
- Le vagin ;
- Les organes génitaux externes.

Cet appareil a pour principale fonction la reproduction de l'espèce humaine.

Les différents constituants :

Les ovaires :

Ce sont les gonades femelles, homologues aux testicules chez l'homme, en forme d'un ovoïde mesurant 3 à 5 centimètres de hauteur avec 2 centimètres de largeur et 1 centimètre d'épaisseur et situés de chaque côté de l'utérus.

Ces glandes ont une double fonction :

- La production des ovocytes (qui seront expulsés au niveau des trompes par un phénomène appelé l'ovulation) ;
- La sécrétion des hormones sexuelles féminines : œstrogène et progestérone intervenant dans le cycle menstruel, le développement des caractères sexuels et du placenta, etc.

Leurs morphologies varient en fonction du cycle menstruel et de l'âge.

Les trompes utérines :

Appelées aussi trompes de Fallope, sont des conduits musculo-membraneux reliant l'utérus aux ovaires qui mesurent 10 à 14 centimètres de longueur avec 3 à 8 millimètres de diamètres et composé de 4 portions : le pavillon, l'ampoule, l'isthme et le segment intra-mural ou partie interstitielle.

Ces trompes constituent le siège de la fécondation de l'ovocyte avec le spermatozoïde (gamète mâle) et le transport de l'œuf obtenu vers l'utérus grâce à des cils qui constituent la muqueuse tubaire.

L'utérus :

C'est un organe musculaire, creux, légèrement aplati d'avant en arrière (en forme d'une poire) et composé de 3 portions (de haut en bas) :

- Le corps utérin : portion dilatée dans laquelle s'abouchent les deux trompes de part et d'autre et dans laquelle s'implante l'œuf fécondé ;
- L'isthme utérin : partie inférieure du corps (cylindrique) ;
- Le col (qui s'ouvre sur le vagin).

Cet organe est destiné à contenir l'œuf et à assurer son évolution en embryon puis fœtus jusqu'à ce qu'il arrive au terme de sa maturation après les 9 mois de grossesse.

Le vagin :

C'est un conduit très érogène de 8 centimètres de longueur situé entre la vessie en avant, le rectum en arrière et qui s'étend du col utérin (dans sa portion supérieure) jusqu'à la vulve (en bas).

C'est l'organe de la copulation et du passage du fœtus lors de l'accouchement.

Les organes génitaux externes :

Ces organes sont constitués de :

- Le mont de vénus ;
- Les grandes lèvres ;
- Les petites lèvres ;
- Les glandes de Bartholin ;
- Le clitoris.

L'ensemble est contenu dans la vulve.